

Y VOIR PLUS CLAIR SUR LES MÉTIERS DES SOINS OCULAIRES

L'OPHTALMOLOGISTE

FORMATION
Bac +11 à 13 en faculté de médecine

MISSION
C'est le médecin spécialiste de l'œil, qui me dépiste et me soigne. Il peut être consulté directement sans passer par le médecin traitant.

FORMATION
Bac + 2 Brevet de technicien supérieur

MISSION
Il vend des lunettes et lentilles de contact. Il peut adapter les ordonnances de moins de 3 ans

30 POUR PRENDRE SOIN DE VOS YEUX



L'OPTICIEN-LUNETIER

L'ORTHOPTISTE

FORMATION
Bac + 3 Formation universitaire dans des services d'ophtalmologie dépendant des facultés de médecine

MISSION
En cabinet autonome, il est en charge de la rééducation et de la réadaptation oculaire. En cabinet d'ophtalmologie, il réalise les premiers examens de la consultation sous le contrôle de l'ophtalmologiste.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 patient sur 3 venu chez l'ophtalmologiste pour renouveler ses lunettes est dépisté pour un autre problème.

LA SANTÉ VISUELLE

44 millions de Français déclarent avoir un trouble de la vision ou une maladie de l'œil¹ et **3 adultes sur 4** portent des lunettes ou des lentilles de contact².

¹ IRDES, Enquête sur la santé et la protection sociale, 2010
² Ifop, Enquête Les Français et la vue, 2014

ME FAIRE DÉPISTER PAR L'OPHTALMOLOGISTE

Les maladies de l'œil les plus graves ne présentent initialement aucun symptôme (glaucome, DMLA)... **Les visites de contrôle chez l'ophtalmologiste sont essentielles pour les dépister à un stade précoce.**

LES OPHTALMOLOGISTES EN FRANCE

- ➔ **5 900 ophtalmologistes** en 2015, dont **4 800 libéraux**
- ➔ **2200** exercent en secteur 1 (c'est-à-dire aux tarifs de base pris en charge par la sécurité sociale). Leur liste est disponible sur ameli.fr
- ➔ **160 nouveaux ophtalmologistes** formés chaque année

LES DÉLAIS D'ATTENTE

En France il faut attendre **+ de 100 jours en moyenne**³ pour obtenir un rendez-vous chez l'ophtalmologiste, en raison du nombre insuffisant de praticiens. Cependant, en cas de réelle urgence vous serez reçu dans les plus brefs délais.

³ Observatoire Jalma / IFOP 2014

PRISE EN CHARGE ET REMBOURSEMENT

Remboursement d'une consultation ophtalmologique de prescription et/ou dépistage, hors actes techniques :

- Secteur 1, Secteur 2 en contrat d'accès aux soins : la Sécurité Sociale prend en charge 18,60 € (sur 28 €)⁴
- Secteur 2 : la Sécurité Sociale prend en charge 15,10 € (sur 23 €)⁴

Si vous avez une complémentaire santé, celle-ci vous rembourse le montant restant en tout ou partie.

Si vous bénéficiez de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire), vous n'aurez rien à régler.

⁴ Tarifs constatés en 2015

QUAND CONSULTER L'OPHTALMOLOGISTE SI MON ŒIL N'A AUCUN PROBLÈME APPARENT ?

Pendant l'enfance

- ➔ Avant 3 ans, des contrôles obligatoires sont prévus par le carnet de santé de l'enfant
- ➔ À 3 ans
- ➔ À 5-6 ans, avant l'entrée en CP
- ➔ À 10 ans
- ➔ À l'adolescence

Recommandations de l'Académie Française d'Ophtalmologie

Jusqu'à 45 ans

- ➔ Tous les 5 ans (ou tous les 3 ans en cas d'absence de contrôle à l'école ou au travail)

Entre 45 et 65 ans

- ➔ Tous les 2-3 ans

Après 65 ans

- ➔ Tous les 2 ans au moins

Je dois être encore plus vigilant si :

- des problèmes oculaires sont connus dans ma famille
- j'ai déjà eu des maladies des yeux
- j'ai une hypermétropie ou une myopie forte
- je souffre d'une maladie qui peut menacer les yeux, comme le diabète
- je porte des lentilles de contact
- je fais partie d'une population particulièrement sensible aux maladies de l'œil (notamment : origine africaine, antillaise ou asiatique)

⚠️ Lentilles et lunettes sont des dispositifs médicaux, ne les utilisez pas à la légère (bon usage, entretien, respect des modes d'utilisation...)

SOYEZ PRÉVOYANT, PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS À L'AVANCE !

2 vidéos pour aller plus loin sur l'organisation de la filière des soins oculaires : <http://lc.cx/ZtcG>

➔ LE CABINET D'OPHTALMOLOGIE DU FUTUR

L'explication en pratique de la délégation de tâches



➔ LENTILLES : ATTENTION LES YEUX !

Les précautions à prendre pour porter des lentilles



D'autres acteurs peuvent être impliqués dans le dépistage des maladies de l'œil et de la vue : le **médecin traitant** et éventuellement le **médecin scolaire** et le **médecin du travail**.

Les organisations suivantes ont participé à l'élaboration de ce document :

